Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 056-215601436-20260604-2026_06_002-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2026
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

L'an deux mil VINGT-SIX, le 4 juin, à 19H30 le Conseil Municipal de la Commune de Muzillac, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame CABON Marie-Thérèse, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 26 Votants : 28

Présents : Marie-Thérèse CABON, Bruno HUBERT, Christine LE CADRE, Eric BLANCHO, Florence RAUFFLET, Franck GALUDEC, Séverine GUYOT, Benjamin VILAIN, Etienne LAURENT, Monique DELANNOY, Jean-Luc PICHOT, Patrick HUBERT, André ALLIO, Marc LE CHENADEC, Dominique LE JALLÉ, Edith LE PALAIRE, Manuela CADOU, Fabrice LE BOT, Raphaël EVAIN, Morgane DANIEL SCHMITT, Elise JARRON-JAHANGARD, Angélique BERET, Pierre-Yves LE JALLÉ, Guillaume JOGUET, Ninon BIHAN, Michèle COLLIN

Absents :
Michel CRIAUD donne pouvoir à Marie-Thérèse CABON, en date du 29/05/2026
Hugo MAIRE donne pouvoir à Franck GALUDEC, en date du 03/06/2026
Laëtitia NICOLAS

Date de convocation : 27/05/2026 Date d'affichage convocation : 28/05/2026

Date d'affichage du compte-rendu : 11/06/2026

Sur proposition de Mme la Maire et en l'absence d'autres élus candidats à l'ouverture de la séance, **Mme Séverine GUYOT** est désignée en tant que **secrétaire de séance**.
Les débats sont retransmis dans leur intégralité sur la chaîne YouTube de la Ville de Muzillac (https://www.youtube.com/watch?v=vVnUBP9-u8E)

Délibération 2026 06 002
ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Après une présentation des différentes aides apportées par la collectivité aux diverses associations qui participent à l'animation et à l'attractivité de la Ville, M. Benjamin Vilain, Adjoint au Maire, présente le travail réalisé par la Commission Vie Associative et les commissions référentes qui ont permis de proposer la répartition des subventions pour 2026. Il est précisé que les fonds d'aides dégagés par pôle sont regroupés et seront attribués en fonction des besoins ou urgences en cours d'année, sur décision du Conseil Municipal.
Il est demandé à tous les membres exécutifs des associations concernées de ne pas prendre part au vote.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, DÉCIDE d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2026 :

ASSOCIATIONS	Subventions 2026
Arts Martiaux Sud Bretagne	4 265
Badminton Club Damgan / Muzillac	1 400
Club des cyclotouristes	605
MOS Football	3 835
Muz' les s'melles	1 000
Muzillac Basket Club	3 280
Muzillac Tennis de table	1 000
Rugby Club du Pays Muzillacais	2 935
Tennis Club Muzillacais	2 330

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 056-215601436-20260604-2026_06_002-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2026
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

Yoga pour tous	600
Amis des cavaliers	*1 100*
Office Municipal des Sports.	*450*
Les coureurs du Pays de Muzillac	*550*
Ass° Collège Jean Rostand	*450*
Ass° Collège Ste Thérèse	*450*
VTT MUZTANG	*350*
Les boules muzillacaises	*350*
Fonds d'aides	-
Subventions sportives	21 250
Fonds d'aides restant, dégagé sur l'enveloppe budgétaire affectée	2 250
Commune de BILLIERS	*3 700*

M. Raphaël Evain, M. Benjamin Vilain, M. André Allio ne prenant pas part au vote, le Conseil municipal ADOPTE à l'unanimité (25 voix pour) l'attribution des subventions sportives.

A.D.M.R.	4 700
Croix Rouge Française	1000
Escapade à tout âge	1 500
Familles Rurales	1 960
FAVEC - Ass. Des veuves et veufs	150
Horizon 56	400
Ligue contre le cancer	500
Restos du cœur	900
Secours catholique	1 000
A vélo sans âge	1 000
Banque Alimentaire	100
Subventions sociales	13 210
Fonds d'aides restant, dégagé sur l'enveloppe budgétaire affectée	265

Le Conseil municipal ADOPTE à l'unanimité (28 voix pour) l'attribution des subventions sociales.

Chorale Mosaïque	550
Cinéma Jeanne d'Arc	900
Comité de Jumelage	800
Comité des Fêtes	800
Déviations	500
Ken'istor	750
PLEBE GABELA	1 300
Théatr'amuz	1 500

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 056-215601436-20260604-2026_06_002-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2026
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

Université Tous Âges	400
Subventions culturelles	7 500
Fonds d'aides restant, dégagé sur l'enveloppe budgétaire affectée	900

M. Etienne Laurent, Mmes Ninon Bihan et Manuela Cadou ne prenant pas part au vote, le Conseil municipal ADOPTE à l'unanimité (25 voix pour) l'attribution des subventions culturelles.

Amicale laïque Poulpikans	600
APEL Ste Bernadette	600
Amicale des donneurs de sang	300
F.N.A.C.A.	120
High Ball	60
La Gaule Muzillacaise	1 000
Loisirs Créatifs	150
S.N.S.M. Damgan	250
Sya Don Inter	400
Terre en Vie	700
L'Ourse	150
Subventions diverses	4 330
Fonds d'aides restant, dégagé sur l'enveloppe budgétaire affectée	-160

Mme Elise Jarron-Jahangard ne prenant pas part au vote, le Conseil municipal ADOPTE à l'unanimité (27 voix pour) l'attribution des subventions diverses.

O.M.J.	3 000
Subventions Enfance -Jeunesse	3 000

Mmes Christine Le Cadre et Dominique Le Jallé ne prenant pas part au vote, le Conseil municipal ADOPTE à l'unanimité (26 voix pour) l'attribution des subventions enfance-jeunesse.

Fonds d'aides global agrégé sur l'enveloppe budgétaire	3 335

Total subventions	52 625

AUTRES SUBVENTIONS

Part forfaitaire nombre de classes écoles	
Ecole Ste Bernadette	2 800
Ecole Poulpikans	3 200

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 056-215601436-20260604-2026_06_002-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2026
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

Part forfaitaire effectifs scolaires	
Ecole Ste Bernadette	6 572
Ecole Poulpikans	7 738
Subventions scolaires	20 310

Le Conseil municipal ADOPTE à l'unanimité (28 voix pour) l'attribution des subventions scolaires.

Total général subventions	72 935

Société de chasse	550
Lutte contre les ragondins - piégeurs	550

Le Conseil municipal ADOPTE à l'unanimité (28 voix pour) l'attribution de la subvention aux piégeurs de la société de chasse.

Pour extrait conforme au registre,	Certifié exécutoire
La Maire, Marie-Thérèse CABON	La secrétaire de séance, Séverine GUYOT
MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan)	MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan)